

Le SAGE du bassin versant de l'Huisne, du projet à l'action - Guide pratique



Après plusieurs années d'élaboration, le SAGE Huisne est désormais dans sa phase de mise en oeuvre. Au delà de son application réglementaire, la réussite du SAGE passe par la mobilisation de tous les acteurs du bassin versant : collectivités, associations, chambres consulaires, habitants, représentants de l'Etat...

Afin de rendre le SAGE facile d'accès et compréhensible de tous, la Commission locale de l'eau a choisi de réaliser un **guide pratique, accompagné de fiches thématiques** :

Fiche n°1 : le SAGE et les cours d'eau

Fiche n°2 : le SAGE et les zones humides

Fiche n°3 : le SAGE et les haies

Fiche n°4 : le SAGE et les sols

Fiche n°5 : le SAGE et les eaux usées

Fiche n°6 : le SAGE et l'eau potable

Fiche n°7 : le SAGE et le risque inondation

Fiche n°8 : le SAGE et le développement local

Auteurs du document : Commission Locale de l'Eau du SAGE Huisne

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Guides, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : POLITIQUE DE L'EAU ET GESTION DE L'EAU, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PAYSAGE, MILIEU NATUREL, TYPOLOGIE DES EAUX, RISQUES, AGRICULTURE

Date : 2009-01-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-82376

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Chemise_Guide.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Fiche_SAGE_et_Cours_eau.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Fiche_SAGE_et_Developpement_local.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Fiche_SAGE_et_Eau_potable.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Fiche_SAGE_et_Eaux_usees.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Fiche_SAGE_et_Haies.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Fiche_SAGE_et_Risque_inondation.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Fiche_SAGE_et_Sols.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/Fiche_SAGE_et_Zones_humides.pdf

Commune : APPENAI-SOUS-BELLÈME (61005), LE GUÉ-DE-LA-CHAÎNE (61196), BELLAVILLIERS (61037),

BELLÈME (61038), BELLOU-LE-TRICHARD (61041), BERD'HUIS (61043), BIZOU (61046), BRETONCELLES (61061), CETON (61079), LA CHAPELLE-MONTLIGEON (61097), LA CHAPELLE-SOUËF (61099), COMBLOT (61113), CORBON (61118), COULIMER (61121), COUR-MAUGIS SUR HUISNE (61050), COURGEON (61129), COURGEOÛT (61130), DAME-MARIE (61142), FEINGS (61160), IGÉ (61207), L'HÔME-CHAMONDOT (61206), LOISAIL (61229), LONGNY LES VILLAGES (61230), LA MADELEINE-BOUVET (61241), LE MAGE (61242), MAUVES-SUR-HUISNE (61255), MORTAGNE-AU-PERCHE (61293), MOUSSONVILLIERS (61299), MOUTIERS-AU-PERCHE (61300), PARFONDEVAL (61322), LE PAS-SAINT-L'HOMER (61323), PERCHE EN NOCÉ (61309), PERVENCHÈRES (61327), LE PIN-LA-GARENNE (61329), POUVRAI (61336), RÉMALARD EN PERCHE (61345), RÉVEILLON (61348), SABLONS SUR HUISNE (61116), SAINT-CYR-LA-ROSIÈRE (61379), SAINT-DENIS-SUR-HUISNE (61381), SAINT-GERMAIN-DE-LA-COUDRE (61394), SAINT-GERMAIN-DES-GROIS (61395), SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL (61404), SAINT-HILAIRE-SUR-ERRE (61405), SAINT-JOUIN-DE-BLAVOU (61411), SAINT-LANGIS-LÈS-MORTAGNE (61414), SAINT-MARD-DE-RÉNO (61418), SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLÈME (61426), SAINT-PIERRE-LA-BRUYÈRE (61448), TOUROUVRE AU PERCHE (61491), VAL-AU-PERCHE (61484), LA VENTROUZE (61500), VERRIÈRES (61501), VILLIERS-SOUS-MORTAGNE (61507), ARGENVILLIERS (28010), AUTHON-DU-PERCHE (28018), BEAUMONT-LES-AUTELS (28031), BÉTHONVILLIERS (28038), BRUNELLES (28063), CHAMPROND-EN-GÂTINE (28071), CHAMPROND-EN-PERCHET (28072), COUDRAY-AU-PERCHE (28111), COUDRECEAU (28112), LES ÉTILLEUX (28144), FRÉTIGNY (28165), LA GAUDAIN (28175), MARGON (28236), MAROLLES-LES-BUIS (28237), MEAUCÉ (28240), MONTIREAU (28264), MONTLANDON (28265), NOGENT-LE-ROTRON (28280), SAINT-BOMER (28327), SAINT-DENIS-D'AOUTHOU (28331), SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE (28342), SAINT-VICTOR-DE-BUTHON (28362), SOUANCÉ-AU-PERCHE (28378), TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE (28395), VAUPILLON (28401), VICHÈRES (28407), ARDENAY-SUR-MÉRIZE (72007), AVEZÉ (72020), BALLON-SAINT MARS (72023), BEAUFAY (72026), BEILLÉ (72031), BOËSSÉ-LE-SEC (72038), BONNÉTABLE (72039), LA BOSSE (72040), BOUËR (72041), BOULOIRE (72042), BRETTE-LES-PINS (72047), LE BREIL-SUR-MÉRIZE (72046), BRIOSNE-LÈS-SABLES (72048), CHALLES (72053), CHAMPAGNÉ (72054), CHANGÉ (72058), LA CHAPELLE-DU-BOIS (72062), LA CHAPELLE-SAINT-RÉMY (72067), CHERRÉ (72080), CHERREAU (72081), CONNERRÉ (72090), CORMES (72093), COUDRECIEUX (72094), COURCEBŒUFS (72099), COURCEMONT (72101), COURGENARD (72105), DEHAULT (72114), DOLLON (72118), DUNEAU (72122), FATINES (72129), LA FERTÉ-BERNARD (72132), LAMNAY (72156), LAVARÉ (72158), LOMBRON (72165), LE LUART (72172), MAISONCELLES (72178), LE MANS (72181), MONTAILLÉ (72204), MONTFORT-LE-GESNOIS (72241), NEUVILLE-SUR-SARTHE (72217), NOGENT-LE-BERNARD (72220), NUILLÉ-LE-JALAI (72224), PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE (72231), PRÉVAL (72245), PRÉVELLES (72246), SAINT-AUBIN-DES-COUDRAIS (72267), SAINT-CÉLERIN (72271), SAINT-CORNEILLE (72275), SAINT-DENIS-DES-COUDRAIS (72277), SAINT-GEORGES-DU-ROSAY (72281), SAINT-JEAN-DES-ÉCHELLES (72292), SAINT-MAIXENT (72296), SAINT-MARS-D'OUTILLÉ (72299), SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY (72298), SAINT-MARS-LA-BRIÈRE (72300), SAINT-MARTIN-DES-MONTS (72302), SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES (72303), SARGÉ-LÈS-LE-MANS (72328), SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE (72329), SCEAUX-SUR-HUISNE (72331), SEMUR-EN-VALLON (72333), SILLÉ-LE-PHILIPPE (72335), SOULIGNÉ-SOUS-BALLON (72340), SOULITRÉ (72341), SOUVIGNÉ-SUR-MÈME (72342), SURFONDS (72345), THÉLIGNY (72353), THORIGNÉ-SUR-DUÉ (72358), TORCÉ-EN-VALLÉE (72359), TUFFÉ VAL DE LA CHÉRONNE (72363), VIBRAYE (72373), VILLAINES-LA-GONAI (72375), VOLNAY (72382), VOUVRAY-SUR-HUISNE (72383), YVRÉ-L'ÉVÊQUE (72386)

Département : ORNE (61), EURE-ET-LOIR (28), SARTHE (72)

Région : BASSE-NORMANDIE (25), CENTRE-VAL-DE-LOIRE (24), PAYS-DE-LA-LOIRE (52)

Masse d'eau : L'HUISNE DEPUIS MAUVES-SUR-HUISNE JUSQU'A BOISSY-MAUGIS (GR0461), L'HUISNE DEPUIS BOISSY-MAUGIS JUSQU'A FERTE-BERNARD (LA) (GR0462a), L'HUISNE DEPUIS FERTE-BERNARD (LA) JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE (GR0462b), LA COMMEAUCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR0474), LA CORBIONNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR0475), LA CLOCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR0476), LA RHONE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR0477), LA MEME ET

SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR0478), LA VIVE PARENCE DEPUIS BONNETABLE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR0479), LA MORTE PARENCE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VIVE PARENCE (GR0480), LE GUE PERRAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1210), LE NARAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1227), LE MERDEREAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VIVE PARENCE (GR1235), LE DUE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1239), LA VIMELLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1256), LE GRIGNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1258), LA CHERONNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1261), LE MOULIN AU MOINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VIVE PARENCE (GR1267), LA QUEUNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1268), LE VALMER ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1285), LE MONTRETAUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1301), LA MAROISSE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1312), LE RAVINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1322), LA ROUGETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1333), L'ARCISSES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA CLOCHE (GR1337), L'ERRE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1365), LE BOISCORDE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1394), LA VILETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1427), L'HUISNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A MAUVES-SUR-HUISNE (GR1592), LE CHENE GALON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'HUISNE (GR1593), Sables et grès du Cénomaniens sarthois (GG081), Sables et grès du Cénomaniens sarthois (GG081), Craie du Séno-Turonien unité du Loir (GG090), Calcaire du jurassique moyen captif de la bordure NE du massif armoricain (GG120), Calcaire du jurassique moyen captif de la bordure NE du massif armoricain (GG120), Marnes du Callovien Sarthois (GG121), Calcaire libre de l'Oxfordien, Orne-Sarthe (GG124), Alluvions Huisne (GG138), Calcaires captifs de l'Oxfordien, Orne, Sarthe (GG141), Calcaires captifs de l'Oxfordien, Orne, Sarthe (GG141)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/le-sage-du-bassin-versant-de-l-huisne-du-projet-a-l-action-guide-pratique0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

